

Bouqu'info



n°186

www.boultsursuipe.fr/ Application CENTOLIVE / Facebook : [mairieBoultSurSuipe](https://www.facebook.com/mairieBoultSurSuipe)

Juillet / Août
2024

Informations pratiques



AGENDA :

Informations diverses

- La poste sera fermée du 12 août au 2 septembre
- Le secrétariat de la mairie ainsi que les services techniques seront fermés le 16 août
- Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public à partir du 1^{er} septembre :
 - lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 - mardi et jeudi de 15h à 17h
 - vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

- **24 juillet** : Fabrication d'un marque page kokeshi ou samouraï en origami (bibliothèque)
- **31 juillet** : Suminogashi (bibliothèque)
- **7 août** : Masques de Yokais (bibliothèque)
- **14 août** : Fabrication de Kumishimo, bracelet de l'amitié (bibliothèque)
- **21 août** : Daruma (bibliothèque)
- **28 août** : Kirigami (bibliothèque)
- **1^{er} septembre** : concours jeux (Les Boultetrain)
- **3 septembre 20h** : conseil municipal
- **6 septembre** : carrefour des associations
- **16 septembre** : marché d'été (Vent de Boult)

Civisme

- **Règlementation sur les caméras de vidéosurveillance personnelles** : une caméra de vidéosurveillance installée dans un lieu privé ne doit filmer que le lieu en question. Il est interdit de filmer la voie publique ou la maison d'un voisin par exemple, sous peine de sanctions (en cas de non respect, l'auteur des faits peut être puni jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende).
- **Stationnements gênants** : le stationnement d'un véhicule sur un trottoir ou devant une entrée carrossable est **INTERDIT**. Il faut entendre par entrée carrossable une entrée de garage ou plus généralement un « bateau », permettant le passage d'un véhicule dans une propriété. **Même principe pour les places dédiées à la recharge de véhicule électrique** : il est **INTERDIT** d'y stationner un véhicule thermique ou un véhicule électrique qui ne charge pas, même pour 5 minutes ! (pour information, ces places sont sous vidéosurveillance).

Extrait du PV du conseil municipal du 9 avril 2024 (l'intégralité du PV est consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie)

Après délibération, le conseil municipal a décidé :

- de ne pas augmenter les impôts et de laisser les mêmes taux qu'en 2023
 - d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations locales pour un montant total de 6 000 €
 - d'adopter le budget primitif 2024 :
 - * En fonctionnement : équilibré en dépenses comme en recettes à 1 551 437,00 €
 - * En investissement : équilibré en dépenses comme en recettes à 1 000 434,04 €
 - d'acquérir 2 nouveaux coussins berlinois, une motobineuse, 1 disqueuse à batterie, un escabeau, des fauteuils et tablettes de bureaux
 - d'engager des travaux d'entretien :
 - * du pont tremblant
 - * de l'église (le dossier est géré par M. Boucton qui fait un travail remarquable et se démène pour que la commune puisse avoir 80 % de subventions. Son association versera à la commune un minimum de 20 000 €)
 - de réaliser des travaux supplémentaires, si cela s'avère nécessaire, afin de pouvoir à nouveau louer notre salle des fêtes
 - de poser 2 nouveaux compteurs électriques pour finaliser le raccordement des caméras de vidéosurveillance
 - de réaliser les travaux de réhabilitation de la mairie
 - de signer une convention de mutualisation de services entre la commune et la CU du Grand Reims
- ⇒ Prochaines réunions de conseil : mardi 3 septembre.

Le portail familles du Grand Reims en 5 étapes !

Pour inscrire votre enfant scolarisé de la petite section au CM2 dans une école gérée par la CU du Grand Reims, aux activités périscolaires (garderies du matin et du soir, restauration, accueil du

mercredi, transports) et extrascolaires (accueils pendant les vacances), une seule adresse : <https://portail-familles.grandreims.fr>

Si votre enfant était déjà inscrit à un accueil, vous avez dû recevoir un mail de 1^{ère} connexion. Si ce n'est pas le cas, contactez le service Jeunesse du Pôle Vallée de la Suippe : jeunesse.vs@grandreims.fr

Si votre enfant n'a jamais été inscrit auparavant, il vous suffit de créer votre compte à cette adresse : <https://portail-familles.grandreims.fr>

Après avoir validé votre lien de première connexion ou avoir créé votre compte, il vous faut :

1/ Corriger ou ajouter les informations manquantes sur votre famille et sur votre entourage (adresse, téléphones, école de vos enfants, classe prévue en 2024/2025, informations sanitaires, autorisations....)

2/ Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et extrascolaires (accueil du matin, restauration, accueil du soir, accueil du mercredi, transports scolaires, accueils des vacances). **Attention, l'inscription aux activités ne vaut pas réservation sur les jours de présence de votre enfant.**

3/ Envoyer les documents obligatoires :

Attestation CAF ou avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 / Copie des vaccinations / Assurance individuelle et corporelle / Responsabilité civile

Le pôle territorial validera les documents quelques jours après.

4/ Une fois les documents validés par le pôle territorial, vous pourrez réserver les prestations de votre enfant au jour le jour.

5/ Tout au long de l'année, vous pourrez ajouter ou annuler des prestations sur le portail familles en respectant le délai de prévenance comme indiqué ci-dessous :

Jour fréquenté :	Prévenir au plus tard le :
Lundi	Jeudi de la semaine précédente avant 8h
Mardi	Vendredi de la semaine précédente avant 8h
Mercredi	Lundi avant 8h
Jeudi	Mardi avant 8h
Vendredi	Mercredi avant 8h

En cas de souci, n'hésitez pas à contacter votre pôle territorial : jeunesse.vs@grandreims.fr

Les derniers évènements à Boult sur Suippe

Camp militaire

Les 15 et 16 juin derniers, l'association SHAEF s'était installée dans le verger pour une reconstitution de camp militaire de la seconde guerre.

En passant par le poste de commandement, le dortoir, le poste de transmission, la cuisine, l'infirmerie, le quotidien y était reproduit. Les membres de l'association étaient à la disposition de tous pour expliquer comment se passait la routine et l'intendance pendant la guerre. Après un recueillement et dépôt de gerbe au monument aux morts, certains ont eu droit à un tour de jeep ou dodge au plus grand plaisir des enfants mais également des plus grands. Une exposition était également proposée avec des photos des rues de Boult sur Suippe au moment notamment de la libération. Malgré le temps maussade, les visites se sont succédées tout au long de ces deux jours bien instructifs.



Fête de la musique

Malgré la menace du temps, la fête de la musique a pu se dérouler comme prévu. Le DJ El MAESTRO a fait participer chanteuses et chanteurs d'un soir avec un karaoké qui a fait monter l'ambiance. La buvette et le barbecue des Boultentrain ont eu beaucoup de succès.



Fête du 14 juillet

Après la dépose d'une gerbe au monument aux Morts par M. le Maire, les bouquines et bouquins se sont retrouvés au « verger » pour un pique nique sorti de son cabas. Il fut précédé du verre de l'amitié offert par la commune. Différents jeux ont égayé cette journée. Vu le beau temps, les enfants ont apprécié les jeux d'eau et les hommes musclés ont fait un tir à la corde exceptionnel !! Ce fut un partage de bons moments.



Le monde associatif



*Les Amis
de l'église Sainte-Croix de Boule-sur-Suippe*

Les 13 et 20 avril 2024, une équipe de bénévoles s'est dépensée pour faire un grand ménage de l'église, jusqu'en haut des voûtes. Dans une ambiance chaleureuse, pleine de bonheur ! Merci l'équipe !!

Notre église Sainte Croix a vécu un grand moment musical le 25 mai dernier, grâce au **Chœur Réminiscence de la Maîtrise de Reims**, animé et dirigé par **Sandrine LEBEC**, chef de chœur de la Maîtrise de Reims, et accompagné au clavier par **Claire MARIN-DECARSIN**. Le nombreux public a applaudi chaleureusement les choristes qui ont réussi à créer une ambiance culturelle, mais aussi religieuse particulièrement souriante et détendue tout en faisant passer quelque chose d'angélique dans l'assistance.

La beauté du lieu, l'acoustique merveilleuse de l'église soulignées par les choristes, mais aussi par des spectateurs avertis, ont permis d'exalter la beauté des chants. Entre répétition et concert, les choristes ont pu se reposer, se restaurer et ont apprécié l'accueil attentionné qui leur a été réservé par la municipalité, et en particulier par Mmes LECOQ et CHABLIN.

Pour rappel : l'église Sainte Croix est ouverte à tous chaque mercredi de 17h à 18h30 l'été.



La Truite de la Suippe

Du travail au programme !

Suite aux fortes crues, différents épisodes de tempêtes et arbres malades nous allons devoir redoubler d'efforts afin de maintenir et préserver la qualité de notre belle rivière et de ses berges sur le parcours communal. Nous tenons à remercier l'ensemble de nos adhérents, n'habitant pas spécialement dans la commune, pour le temps consacré bénévolement et régulièrement à ces tâches d'entretien.

Suite au niveau d'eau trop élevé, l'Étang du Vivier a malheureusement tardé à ouvrir ses portes. Nous vous proposons des forfaits à la journée ou demi-journée, uniquement les dimanches, n'hésitez pas à nous contacter afin de vérifier les disponibilités (06.82.15.80.27).

A noter dans les agendas, la journée étang offerte aux retraités est fixée au dimanche 22 septembre.

Pour plus d'information sur l'association, consultez le site de la Mairie www.boultoursuippe.fr ou contactez-nous par mail : latruitedelasuippe@gmail.com.





Boult sur Suipe

L'Association vous a proposé cette année une nouvelle formule pour la clôture de saison. Nous vous remercions d'y avoir participé nombreux malgré la « concurrence » de notre équipe nationale de foot. Lors de cette soirée, nous avons eu le plaisir d'admirer la prestation des 2 groupes de danse des enfants et les travaux de nos dessinateurs. Nous en avons profité pour récompenser les petits et grands pongistes qui ont participé activement au Challenge rémois. Encore bravo à eux, les adultes sont arrivés 2ème et nous avons Maxime qui est arrivé 3ème de la catégorie des 8-10 ans. Ce moment de convivialité nous a permis d'échanger avec vous autour du verre de l'amitié et de savoureuses préparations salées et sucrées. La soirée s'est terminée en beauté avec la pièce de théâtre intitulée « **A qui l'tour ?** » jouée par **la troupe bouquine L'ART DE RIEN**. Bravo aux comédiens pour cette pièce divertissante.

NEWS : A la rentrée nous vous proposons 2 nouvelles activités :

- pour les enfants de maternelle à partir de 3 ans, **motricité avec Manon**, déjà professeur de hiit pour les adultes, le mercredi matin de 09h30 à 10h15 avec possibilité de prise en charge au périscolaire pour les enfants qui y sont inscrits ;
- **cross training enfant** à 10h30 à partir de 7 ans toujours avec Manon.

Avec les beaux jours, si les envies de jouer au TENNIS vous gagnent, renseignez-vous auprès de Julien FRANCOIS pour l'inscription, les clefs et les engagements (tél : 07.49.93.50.24)

Retrouvez-nous au carrefour des associations à la rentrée pour toutes vos questions. Les cours reprendront la semaine suivante.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances et espérons vous retrouver nombreux à la rentrée. Pour communiquer avec nous : sportsloisirs.boult@gmail.com.



Vent de Boult

Tous de Boult ! (et alentours...)

LES BONNES RÉOLUTIONS DE LA RENTRÉE AVEC VENT DE BOULT :

- Manger mieux et bon
- Consommer intelligemment et économique
- Aider nos producteurs et productrices locaux
- Protéger notre environnement
- Entretenir des liens sociaux

C'est en s'engageant comme nous le faisons, que le monde ira mieux. Venez nous rencontrer et découvrir nos produits locaux et/ou bio tous les lundis de 18h30 à 19h15 (derrière la mairie).

Mail : ventdeboult@ecomail.fr

Soufflons dans la même direction !



L'info « des clics » informatiques



Un appel en 09 48 ..., cela vous dit quelque chose ? Un mail vous annonçant avoir gagné un super téléphone ou un message vous avertissant d'un colis perdu ?

Vous avez dû en recevoir un mais à quoi servent-ils et dans quel but vous sont-ils envoyés ? Pourquoi la plupart des personnes vous disent-elles de ne pas cliquer sur les liens ? Est-ce réellement si dangereux que ça ? En effet, de nos jours, ce type de « hacking » se répand de plus en plus dans le monde. Le simple fait de recevoir un lien par message ou par mail n'a rien de grave. C'est en cliquant sur celui-ci que l'arnaque commence :

Prenons l'exemple d'un mail vous avertissant d'un colis en attente de livraison :

C'est totalement possible après tout, suite à une commande Amazon, que celui-ci reste bloqué à la douane. Cliquons donc sur le gros bouton au milieu du mail nous invitant à reprogrammer une livraison. Cela nous amène sur un site qui lui-même nous redirige sur un autre site. C'est déjà un premier signe que quelque chose ne va pas, mais passons. Le site nous demande où livrer et effectue un petit chargement sous prétexte « **d'enregistrer nos données** ». Arrivé à la confirmation, une petite information est affichée en bas : « **Saisissez vos coordonnées sur la page suivante et payez 1,95€ de frais d'envoi** ». Et on nous demande d'indiquer des informations sensibles : nom, prénom, adresse et numéro de carte bancaire. Évidemment, **cela est à tout prix à éviter**. Lorsqu'il y a un problème avec votre commande, il est en effet possible de recevoir un mail. Mais pour déjà écarter pas mal de fraude, regarder simplement l'expéditeur : si le mail ne vient pas @amazon.fr ou un équivalent (@amazon.com / @amazon.be), il est fort probable que celui-ci soit faux. Ensuite, regardez le site web sur lequel vous envoie le mail : il existe énormément de faux sites du style « amazone.com ». Une simple lettre de plus, ou de moins, peut faire la différence. Évidemment ce n'est qu'un exemple et ce type d'arnaque peut s'appliquer à tous les sites web ou numéros de téléphone.

En cas de doute, je reste disponible à la mairie le samedi matin de 10h à 11h pour vous aider. Lucas

Connaissez-vous l'association Familles Rurales ?

Née en 1946, elle est soucieuse du bien-être de chacun et du bien vieillir des plus de 60 ans. Elle a à cœur de répondre à leurs problématiques en leur proposant des actions et services adaptés évoluant au gré des besoins constatés. Pour ce faire, l'association est en lien avec la Fédération Départementale. Ensemble, ils proposent :

- «d'entraîner» vos fonctions cérébrales en proposant **des ateliers numériques** où vous avez la possibilité de travailler votre mémoire, réactivité, logique, observation... à travers un programme d'une quarantaine de jeux. Activité gratuite. Renseignement : Marika au 07.86.79.05.20

- **Une Halte-Répît, destinée aux Aidants** pour leur permettre de souffler 3h par semaine, où durant ce temps, une équipe de bénévoles formés accueille leur proche. De multiples activités leur sont proposées avec pour objectif de favoriser leur lien social, de les stimuler, de les écouter. C'est ainsi que M. et Mme Thiebaut et Mme Labruyère de Boulton sur Suipe nous ont généreusement accueillis pour nous présenter leurs magnifiques jardins. Nous les en remercions grandement.

Pour proposer un accueil de qualité, il est nécessaire d'avoir une équipe de bénévoles importante. Aucune compétence n'est attendue en dehors de la patience et de la bienveillance, si possible être disponible au minimum 4h par mois. Pour tout renseignement : Marika au 07.86.79.05.20

- **Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** est à votre disposition pour l'entretien du logement et de l'aide à la personne (aide à la toilette, au repas, au coucher). 7 jours sur 7, toute l'année. Pour tout renseignement : le pôle SAAD au 03.26.21.39.76

- **Un programme «Ma Retraite 2.0»** ayant pour objectif de créer, de développer du lien social chez les plus de 60 ans, de leur faire découvrir, redécouvrir de multiples activités sur des thématiques et problématiques variées tous les jeudis matins, gratuit, sur inscription. Renseignement : Marika au 07.86.79.05.20

- Comme précisé plus haut, notre association existe avant tout pour l'humain, nos bénévoles réalisent régulièrement **des Visites à Domicile chez nos adhérents** pour prendre de leurs nouvelles, nous assurer qu'ils vont bien, partager du bon temps.

Si l'une de nos activités vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la personne et le numéro précisés. Si vous souhaitez des renseignements sur l'association ou la rejoindre n'hésitez pas à contacter Mme Muriel JONET au 03.26.89.23.27. murieljonet26@gmail.com.

Les événements culturels

A la bibliothèque...

Elle restera ouverte tout l'été aux mêmes jours et horaires que d'habitude :

- lundi et vendredi de 16h à 18h30
- mercredi de 14h à 16h30
- samedi de 10h à 12h

Tous les mercredis des vacances scolaires d'été, à 14h30, les enfants de 6 à 12 ans sont invités aux lectures et activités avec pour thème le Japon.

Venez découvrir des nouveautés parmi tant d'autres :

- ✚ « **Les effacés** » de Bernard Minier : pour son nouveau thriller, cet auteur excelle d'une imagination diabolique. Captivant !
- ✚ « **La mariée portait des bottes jaunes** » de Katherine Pancol : c'est drôle, c'est tragique, cruel et tendre. C'est la vie !
- ✚ « **Il restera toujours un chemin** » de Bruno Combes : 3 personnalités différentes vont se croiser sur le chemin de Compostelle.
- ✚ « **Le chaos dans nos veines** » de Cécile Cabanac : enquête sur deux affaires non résolues, l'une amenant à l'autre.
- ✚ Pour la jeunesse : Pat'patrouille, Ajax 1 et 2, Boruto 7 et 8, Mortelle Adèle 21, Pokémon épée et bouclier 7, etc...

Bonnes vacances à tous !





Nettoyage du village avec la maternelle

Le 1er juillet, nos tout petits accompagnés de leurs maîtresses, parents et bénévoles ont inspecté les rues de notre commune et une nouvelle fois ont pu remplir malheureusement une dizaine de petits sacs avec mégots, canettes et emballages....

La propreté du village est l'affaire de tous et toutes, que ce soit en mettant les déchets dans les poubelles, en évitant les dépôts sauvages ou les dégradations du mobilier urbain. La municipalité déplore le saccage récent de « bonhommes en bois » créés bénévolement par un habitant du village.



ATELIER Zéro déchet

BESOIN D'IDÉE OU D'ASTUCE POUR PRATIQUER LE ZÉRO DÉCHET ?

Le Grand Reims propose des ateliers ouverts à tous les habitants. Les thèmes sont variés : compostage, couture, bricolage, cosmétiques et produits ménagers alternatifs, jardinage, etc.



Gratuit

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Atelier d'initiation au compostage

Rendez-vous le samedi 05 Octobre 2024

de 09h à 12h à la salle des fêtes au 7 rue Neuve

51110 Boult sur Suippes

Inscription obligatoire au 03 26 03 30 55

ou par mail : commune.boultsursuippe@gmail.com



INFOS : 03 26 02 90 90
WWW.GRANDREIMS.FR



Les prochains évènements à Boult sur Suippe

Formation PSC1 financée par la mairie

Cette formation vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque etc... Tout au long de la session, vous alternerez entre apports théoriques et mises en pratiques.

Formation de 7h répartie en 2 soirées :

Mercredi 25 et jeudi 26 septembre de 18h30 à 22h30 (prévoir un encas pour la pause)

10 places disponibles.

Réservez dès maintenant par mail (commune.boultsursuippe@gmail.com) ou par tel (03.26.03.30.55).

Ps : suite à de nombreux désistements aux dernières sessions sans prévenir, un chèque de caution de 30 euros vous sera demandé pour valider votre inscription non encaissé et restitué le 1^{er} soir de formation.



Carrefour des associations

Venez découvrir les associations de Boult sur Suippe au carrefour des associations qui aura lieu **le vendredi 6 septembre 2024 à partir de 16h30 salle des fêtes.**

Les associations présentes vous parleront de leurs activités et vous pourrez vous inscrire à celles-ci sur place.



Mairie de Boult sur Suippe : 2 place de la Mairie. Tel : 03.26.03.30.55.

Mail : commune.boultsursuippe@gmail.com

Les services administratifs sont joignables téléphoniquement :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Un accueil au public est assuré :

- lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

- mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 18h00.